



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT VOLET 1

Patineurs « patinage plus » dépistés dans chacun des clubs
(GROUPE DE 8 à 10 PATINEURS)

CRITÈRES

Patineurs suivant le programme Patinage Plus.

6 ANS ET MOINS
au 1^{er} juillet de la saison en cours

Ces patineurs devront tous participer aux séminaires et aux activités du programme de développement régional.

**Catégorie de compétition « Patinage Plus »
Ou « Étoile »**

AVANTAGES

- Les patineurs sont suivis lors des activités du programme de développement régional de la saison en cours.
- Le suivi régional à plus long terme (2 ans) des patineurs dépistés au programme de développement volet 1 est facultatif. Toutefois, elle est **fortement recommandée**.